

Si le message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

Communiqué de presse



Le 12 janvier 2017

La Région Normandie et la Région Île-de-France renforcent leur coopération pour le développement de la Vallée de la Seine

Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, ont signé, ce jour, à Gaillon, le programme de coopération interrégionale Normandie-Île-de-France. Par cet accord, les deux Régions réaffirment la priorité accordée à la Vallée de la Seine et leur volonté commune de renforcer leur coopération pour le développement de ce territoire aux atouts exceptionnels.

"Nous avons pour projet de créer un manifeste des Présidents de Régions pour asseoir notre influence. Nous devons être entendus collectivement pour mener, après la loi NOTRe, la nouvelle étape de décentralisation. Nous marcherons main dans la main, pour conduire des réformes uniques et ambitieuses, notamment ferroviaires et portuaires. Ce n'est qu'en travaillant conjointement que nous saurons attirer les crédits européens qui financeront ces projets audacieux. Imaginez la création d'un port unique et commun aux régions Normandie et Ile-de-France..." a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Le programme de coopération interrégionale que nous venons de signer permettra de renforcer les liens entre nos deux régions et de développer cet espace remarquable que nous partageons, la Vallée de la Seine. Il est le symbole de la grande alternance que nous avons tous les deux engagée dans nos régions respectives. Je sais que nous partageons ce même désir de remettre les collectivités au cœur des processus de décision et de développement. Il est aussi la marque d'une ambition commune, d'une volonté de concrétiser les actes de décentralisation et de favoriser le développement de nos territoires. Les régions peuvent faire avancer rapidement les réformes mais pour ce faire, elles ont besoin d'un second round de décentralisation. Nous plaçons pour un manifeste régional afin de donner aux régions davantage de compétences.» a déclaré Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France.

Les axes prioritaires de coopération :

1- Accélérer la modernisation des infrastructures portuaires et ferroviaires

Dans le cadre de cet accord, les deux Régions réaffirment le caractère essentiel pour la capitale d'être reliée à un port et que le port de Paris, n'est autre que celui du Havre. Compte-tenu du caractère stratégique des ports de la Vallée la Seine, **Valérie Péresse et Hervé Morin soutiennent l'idée d'une fusion de ces ports et initier une réflexion sur la décentralisation de leur gouvernance vers les Régions.**

Les deux collectivités apporteront leur appui de manière coordonnée aux projets d'infrastructures portuaires, fluviales et ferroviaires. Elles demandent la poursuite des études de MAGEO, le projet de mise au gabarit européen de l'Oise, demandent à l'Union européenne de prendre pleinement sa part de responsabilité sur ce projet complémentaire au canal Seine Nord Europe dans le cadre de la liaison Seine Escaut.

Actions concrètes 2017 : dans le cadre d'un manifeste destiné au futur chef de l'État, demande d'une nouvelle vague de décentralisation, comprenant une réflexion sur la gouvernance des grands ports maritimes, lancement d'une étude sur la fusion des ports du Havre, de Paris et de Rouen; travaux sur les écluses de Tancarville et de Méricourt ; groupe de travail sur le dispositif tarifaire train entre les deux régions et lutte contre la fraude ; accélération des études sur la rénovation et l'aménagement capacitaire des voies de la gare de Saint-Lazare ; mobilisation en faveur de la poursuite des études de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) en concertation avec les territoires.

2- Réaliser des aménagements stratégiques le long de la Vallée de la Seine

Les deux Régions souhaitent piloter des actions foncières, dans une démarche conjointe et cohérente. L'objectif est d'**accélérer des projets d'aménagement pour les sites stratégiques identifiés par les deux Régions** dans le cadre de leur partenariat avec les Etablissements publics fonciers de Normandie et d'Ile-de-France (reconversion de friches industrielles ou facilitation d'interventions dans des zones où le marché immobilier est tendu). **Les Régions s'impliqueront pour permettre la réalisation et l'accélération de ces opérations.**

3- Conforter la vocation logistique de la Vallée de la Seine

L'Île-de-France et la Normandie mettront en place les outils nécessaires à l'amélioration de la gestion des flux de marchandises entre les ports normands et la région capitale. L'objectif est également de favoriser le développement d'activités logistiques à valeur ajoutée en consolidant les démarches de Nov@log et de la filiale Logistique Seine Normandie.

Actions concrètes 2017 : Elaboration par la Région Ile-de-France de son Plan logistique en lien étroit avec la Région Normandie ; création conjointe d'un Campus des Métiers et des Qualifications en matière de transports et logistique, puis d'un institut logistique.

4- Renforcer le soutien aux filières industrielles majeures de la Vallée de la Seine

Après avoir affiché une ambition de développement commune dans leurs Schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), les deux Régions œuvreront pour renforcer les liens entre entreprises et établissements d'enseignement et de recherche à travers des regroupements de compétences académiques et de centres de transfert technologique au sein de campus dédiés, visant à créer de véritables réseaux de compétence thématiques sur les secteurs stratégiques identifiés. Elles demanderont aux filières d'élaborer une stratégie à l'échelle de la Vallée de la Seine, notamment, les secteurs automobile, aéronautique, logistique et chimie-biologie-santé.

Actions concrètes 2017 : Campus des Métiers et des Qualifications en matière de transports et logistique, échanges sur les mesures à engager en faveur de l'industrie du futur.

5- Structurer les filières courtes et les filières agricoles et sylvicoles

La Normandie et l'Île-de-France encourageront l'approvisionnement en circuit court de la restauration collective notamment dans les lycées. Elles lanceront ensemble des actions pour améliorer les continuités écologiques du fleuve (renaturation des berges, rétablissement des continuités écologiques et restauration des zones humides, etc.).

Actions concrètes 2017 : lancement d'une étude interrégionale pour évaluer les besoins et les modalités de collecte ; extension du schéma environnemental des berges des voies navigables réalisé par l'Île-de-France pour permettre une continuité sur l'ensemble de la Seine aval.

6- Développer l'activité touristique et culturelle

L'Île-de-France et la Normandie misent sur la complémentarité touristique des deux régions et mèneront des actions visant à consolider ou développer des offres touristiques et culturelles à forte attractivité : impressionnisme, châteaux forts, art gothique, architecture de la villégiature depuis le XVII^e, tourisme industriel et portuaire.

Actions concrètes 2017 : Poursuite du contrat de destination « Impressionnisme », promouvoir la « Seine à vélo » portée par les départements ; lancement d'une journée du tourisme autour du thème de la Seine historique et moderne ; créer des parcours communs sur le tourisme équestre ; action commune dans la perspective de la Ryder Cup.

7- Mobilisation commune pour porter l'ambition Vallée de la Seine à Bruxelles

Les deux Régions se mobiliseront ensemble pour capter des financements européens au profit du développement de la Vallée de la Seine et soutenir les opérateurs régionaux qui sollicitent des fonds européens.

Actions concrètes 2017 : Élaboration de positions communes sur l'avenir de la politique de cohésion européenne après 2020 et lors de la définition du futur programme opérationnel régional ; travail avec l'Union européenne à renforcer les projets interrégionaux (infrastructures ferroviaires, portuaires et fluviales). La Région Normandie intégrera en 2017 les locaux de la Région Île-de-France à Bruxelles.

Région Normandie :

Emmanuelle Tirilly - tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup - tel : 02 31 06 98 96 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

Région Île-de-France :

Marie Estrada - 01 53 85 63 14 - marie.estrada@iledefrance.fr

Service de presse - 01 53 85 66 45 - servicepresse@iledefrance.fr

Pour ne plus recevoir d'information, [cliquez ici](#)